

Licence Professionnelle « Génie Civil et construction »

Domaine de formation : Science et technologie

Spécialité : Génie Civil et construction/ Technologies de la Haute Performance Energétique

Niveau : Bac + 3

Composante : Institut Universitaire de Technologie de Corse

Responsable Pédagogique : Yann POULIQUEN

Objectif de la formation :

L'ensemble des activités de la construction en bâtiment est amené à changer radicalement ces prochaines années. L'évolution des réglementations de la construction imposée par « les lois Grenelles I et II » obligera les entreprises à se former ou à développer de nouvelles techniques de construction permettant notamment d'obtenir les **performances énergétiques** nouvellement exigées.

La tâche est ardue mais tellement captivante : que ce soit dans la construction neuve ou dans la réhabilitation du bâti ancien, dans les marchés publics ou privés, tous les domaines de la construction en bâtiment doivent s'attendre à une révolution de leurs pratiques professionnelles.

Dans cette optique de croissance de l'emploi et de l'activité de cette branche, la **Licence Professionnelle Génie Civil et Construction mention « Technologies de la Haute Performance Energétique »** a pour vocation de former des techniciens supérieurs et des cadres compétents dans les domaines de la construction bâtiment.

Pour quel public :

- Diplômés « BAC +2 » relevant des domaines du Génie Civil (DUT GC toutes options, BTS bâtiment, Travaux Publics, Géomètre Topographe, Etude et Economie de la Construction, Bois, Charpente Métallique).
- Salariés souhaitant acquérir de nouvelles compétences dans les domaines de la performance énergétique.
- L2 ayant **impérativement** une ou plusieurs expériences dans les domaines du Génie Civil.

Programme des enseignements et spécificités pédagogiques :

L'objectif principal étant **l'insertion professionnelle dans les métiers du bâtiment**, toute la formation est pensée dans ces termes :

- Le rythme des cours (1 mois en formation/1 mois en entreprise) favorise l'obtention d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- L'équipe pédagogique, constituée à 70 % de professionnels du secteur (en Corse et sur le continent) travaille en coopération avec les principales entreprises insulaires de BTP et la collectivité territoriale de Corse.
- Les différentes structures professionnelles et institutionnelles disponibles localement sont mobilisées pour assurer le développement de la **Licence Professionnelle Génie Civil et Construction** : les entreprises, les fédérations départementales du BTP, le MEDEF, les collectivités locales, ...
- Les étudiants disposent d'un matériel pédagogique et informatique performant à la pointe des dernières avancées technologiques, scientifiques et industrielles.
- L'accent est mis sur un enseignement de type « projet », réelle marque des pratiques professionnelles.

Contrôle des connaissances : Contrôle continu.

Crédits européens (ECTS) : 60.

Conditions d'admission :

La Licence Professionnelle « Génie Civil » de l'IUT de Corse est accessible à la fois en **formation initiale et en alternance**. Une sélection sur dossier prenant en compte les notes et appréciations du précédent cursus de formation est effectuée par un jury d'enseignants et de professionnels.

Poursuite d'études :

Poursuite d'études possible en Master ou en Écoles d'Ingénieurs.

Métiers visés :

- Cadre de chantier et conducteur des travaux en bâtiment
- Techniciens supérieurs des collectivités territoriales
- Techniciens supérieurs en diagnostic énergétique et réhabilitation thermique

Renseignements:

IUT di Corsica

Campus Grimaldi

(Anciennement Grossetti)

BP 52 - 20250 Corte

Tel : +33 (0) 4 95 46 82 67

Fax : +33 (0) 4 95 46 15 19

Mel : pouliquen@univ-corse.fr